

Bibliothèque numérique

medic@

Girard, Jean. Discours prononcé le 12 juin 1812...au moment de l'inhumation de M. Verrier, professeur à l'Ecole vétérinaire d'Alfort

[Paris, Impr. de Mme Huzard], 1812.
Cote : 90945 t. 9 n° 19



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?90945x09x19>

DISCOURS

Prononcé le 12 juin 1812 dans le cimetière de la paroisse de Maisons-Alfort, au moment de l'inhumation de M. VERRIER, professeur à l'École impériale vétérinaire d'Alfort, décédé le 10 juin 1812 ;

Par M. le Professeur GIRARD.

JÉAN-FÉLIX VERRIER, professeur à l'École impériale vétérinaire d'Alfort, correspondant de la Société de l'École de médecine de Paris, étoit né à Liancourt, département de la Somme, le 12 juillet 1770. Son père, maréchal, peu fortuné et chargé de famille (1), après lui avoir fait donner les élémens de la première éducation, l'exerça dans sa profession ; doué naturellement de beaucoup de moyens, et ayant la ferme volonté de prospérer, le jeune Verrier sut mettre à profit ces premiers principes.

A l'âge de vingt-deux ans il se décida à venir étudier l'art vétérinaire à l'École d'Alfort ; et son

(1) Le professeur Verrier avoit trois sœurs et cinq frères, dont l'aîné exerçant honorablement l'art vétérinaire à Péronne est mort l'année dernière.



(2)

père ayant consenti à faire les sacrifices nécessaires à son instruction , il y entra vers la fin de l'année 1792. Par diverses circonstances , *Verrier* ne put demeurer que peu de temps à l'École , et passa dans les charrois militaires en qualité de maréchal-ferrant. Le temps de son séjour dans ce corps ne fut pas perdu , il lui procura les moyens de satisfaire son goût pour l'exercice de l'art vétérinaire. *Verrier* ne resta pas long-temps simple maréchal , il fut chargé du traitement des chevaux malades du corps , et bientôt après il fut choisi pour remplir les fonctions de vétérinaire dans un des dépôts des chevaux des armées.

Cet emploi , où il se fit remarquer tant par ses mœurs que par son habileté , lui fit vivement sentir la faute qu'il avoit commise en quittant l'École ayant d'avoir complété son instruction , et toutes ses vues se tournèrent vers l'instant de pouvoir y reprendre ses études.

Le dépôt auquel il étoit attaché ayant été dissous , *Verrier* se trouva libre , et , au lieu de chercher une nouvelle place , il se hâta de rentrer à l'École d'Alfort , où il arriva le 15 floréal an V (4 mai 1797). Il paya sa pension , s'entretint avec les économies qu'il avoit faites , et poursuivit ses études sans être à charge à ses parens. Il se fit bientôt remarquer parmi ses camarades. Le 10

(3)

germinal de l'an VI (30 mars 1798) il obtint le prix de la première année d'études : ce succès ne fut que le prélude de ceux qu'il obtint ensuite. L'année d'après il remporta le premier prix de la seconde année d'études. En l'an VIII (1800) il courut pour être répétiteur, et eut la douce satisfaction d'être choisi par le Jury. Dans cette fonction aussi honorable qu'utile aux jeunes gens que leur mérite y appelle, il sut se faire estimer de ses maîtres, aimer et respecter de ses camarades.

Lorsqu'il parut à l'examen pour obtenir son brevet de vétérinaire, il fit preuve d'une instruction si solide que l'un des membres du Jury (le respectable et savant M. *Parmentier*) dit publiquement : « Voilà un jeune homme précieux, il ne faut pas le perdre de vue, il pourra être utile aux Écoles et faire un jour un bon professeur. »

A sa sortie de l'École, *Verrier* fut admis dans le 14^e régiment de chasseurs à cheval comme aide-vétérinaire ; il passa ensuite comme vétérinaire en chef dans un régiment de dragons, où il se fit particulièrement estimer de MM. les officiers, dont quelques-uns n'ont cessé de correspondre avec lui, et lui ont toujours témoigné beaucoup d'affection. Quelques années après il quitta le service militaire et se fixa à Noyon, ville peu éloignée de Liancourt, son endroit natal.

(4)

En 1805, instruit que S. E. le Ministre de l'intérieur avoit ouvert un concours pour la place vacante de professeur dans les hôpitaux de l'École vétérinaire d'Alfort, *Verrier* quitte ses foyers, paroît dans la lice ; la palme lui est décernée. Il devint notre collègue au commencement de l'année 1806, et accomplit ainsi la prédiction de M. *Parmentier*. Dans cette place, *Verrier* se trouva au centre de ses goûts : dès ce moment il n'eut d'autres pensées, d'autres soins, d'autre ambition que de justifier la bonne opinion que l'on avoit de lui, et de devenir utile tant aux élèves qu'à la science ; il fit tout pour atteindre ce but : travail opiniâtre, ordre dans la partie administrative de sa chaire, rien ne fut négligé ; et le nouveau professeur s'acquit en peu de temps la considération et l'estime qu'il a toujours conservés.

En 1809, *Verrier* présenta à la Société d'Agriculture du département de la Seine une première suite d'observations de pratique, et il obtint une mention honorable. Quelque temps après il adressa de nouvelles observations à la Société de l'École de Médecine de Paris, et il eut la douce satisfaction d'être nommé correspondant de cette savante Compagnie. En 1810, il envoya une troisième suite d'observations à la Société d'Agriculture de la Seine, qui lui décerna une médaille d'or.

(5)

Toujours animé de la plus vive émulation, il a adressé à la même Société, pour le concours de cette année (1812), un nouveau recueil d'observations, qui n'auroit sans doute pas manqué de lui mériter de nouvelles récompenses.

Ces succès, fruit du travail, de la persévérance et d'un amour inaltérable pour l'art vétérinaire, ne sont pas les seuls titres qui honorent le professeur *Verrier*: l'exactitude sévère qu'il apportoit à remplir ses devoirs, le soin et les attentions qu'il mettoit à satisfaire les personnes qui amenoient à l'École des animaux malades, la peine enfin qu'il se donnoit pour instruire les élèves, lui ont aussi acquis des droits à notre reconnaissance et à l'estime publique.

Il n'est plus, Messieurs, cette homme estimable, qui n'avoit de plaisir, de jouissances, que lorsqu'il pouvoit faire quelque chose d'utile: aussi bon ami que bon professeur, il se faisoit chérir de tous ceux qui le fréquentoient. Il n'est plus!!.... La mort vient de l'atteindre au milieu de son honorable carrière, à la suite d'une maladie longue et de souffrances cruelles (1). La douleur que je vois empreinte sur tous les visages, les larmes qui

(1) Depuis l'age de seize ans le professeur *Verrier* étoit attaqué d'une maladie du foie, et on lui a trouvé quarante-deux calculs dans la vesicule biliaire.

(6)

coulent, le morne silence qui règne autour de cette tombe ne m'indiquent que trop la grandeur de la perte que nous venons de faire. Quel souvenir il nous restera à tous de ce jour malheureux, à nous sur-tout qui fûmes ses amis les plus zélés, à ses élèves dont il étoit le protecteur et le père!

Eh! si nous sommes affligés, si nous donnons des larmes à sa mémoire, quelle ne sera pas la douleur de ses vénérables parens, dont il faisoit le bonheur et la consolation!

Vous tous, qui viendrez étudier dans notre Ecole, vous apprendrez ce que fut, ce que pouvoit devenir *Verrier*; et en venant adorer l'Éternel dans ce temple, vous direz en lisant l'inscription simple gravée sur cette tombe :

« Ici repose un homme de bien, un professeur
» justement regretté par ses collègues et par ses
» élèves. »

F I N.

DE L'IMPRIMERIE DE MADAME HUZARD,
(née VALLAT LA CHAPELLE),
Rue de l'Eperon-Saint-André-des-Arts, N°. 72

*Extrait des Annales de l'Agriculture françoise,
tome L.*
